



Pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Borne : Mettons les écoles et établissements « à l'arrêt » le 7 mars !

Depuis le 19 janvier, les travailleur·euses des secteurs publics comme privés, la jeunesse, les étudiant·es, les lycéen·nes, les chômeur·ses, les retraité·es soutenu·es par une énorme majorité de la population, ont fait la démonstration d'un rejet massif du projet de réforme.

Les personnels de l'éducation ont été fortement mobilisés ces dernières semaines, montrant leur force collective sur tout le territoire.

Nos métiers, exercés majoritairement par des femmes et dans des conditions qui ne cessent de se dégrader, rendent cette réforme d'autant plus inacceptable.

C'est pourquoi nous serons en grève le 7 mars, le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, et le 9 mars partout où cela est possible.

Très peu d'entre nous pourront partir en retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Celles et ceux qui le pensent ne connaissent pas les réalités du terrain. Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible... Ce n'est pas acceptable !

Le gouvernement Macron-Borne persiste dans le maintien de sa réforme. L'heure est à l'organisation du blocage du pays, partout et à tous les niveaux.

Les organisations syndicales des Deux Sèvres (FSU, FNEC FP-FO, SUD Éducation, SE-UNSA, CGT-Educ'Action et SGEN-CFDT) appellent :

- tous les personnels à se réunir dans les écoles et les établissements pour organiser ensemble la grève du 7 mars, en participant aux **HIS** organisées par l'intersyndicale, à la **RIS** organisée le **jeudi 2 mars 2023** à partir de 17H30 en visio et en présentiel pour le 1er degré (*Maison des syndicats + lien visio à suivre*).
- les enseignants du 1er degré à envoyer leur intention de grève pour le mardi 7 mars, mais également pour le 8, le 9 mars ...
- à participer à l'**AG éducation** qui sera organisée **mardi 7 mars à 9H00** (*lieu précisé ultérieurement*).
- à reconduire la grève dans toutes les écoles et établissements où les collègues le décideront.